RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-114446

Département(s) de publication : **86**
Annonce n° **26-114446**

Section 1 - Acheteur

1.1 **Acheteur**

Nom officiel : Ville de Châtellerault (86)

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 **Procédure**

Titre : CONCEPTION, RÉALISATION, IMPRESSION ET LIVRAISON DU MAGAZINE MUNICIPAL ET ENCARTAGE DE L'AGENDA CULTUREL

Description : La Ville de Châtellerault souhaite confier la conception, la réalisation graphique, l'impression et la livraison de son magazine municipal, ainsi que la réalisation d'une version audio numérique. L'agenda culturel séparé, produit par le prestataire qu'elle aura désigné, est destiné à être encarté comme supplément dans le magazine avant la livraison et la distribution des deux supports.

Identifiant de la procédure : 11d858d3-7188-422e-ac7a-d67fd8a32395

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : **non**

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79823000 Services d'impression et de livraison

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79822500 Services de conception graphique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79821000 Services de finition d'imprimés

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79822000 Services de composition

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Ville : CHATELLERAULT

Code postal : 86100

Subdivision pays (NUTS) : Vienne (FRI34)

Pays : France

Informations complémentaires : Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum mono-attributaire de services. Montant maximum initial de 190 000 EUR HT par an. Les montants seront similaires pour chaque année de reconduction, soit un montant maximum total sur 3 ans de 570 000 EUR HT. Contrat conclu pour une durée initiale de 1 an, reconductible tacitement deux fois: durée totale de 3 ans à compter date notification

2.1.3 **Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 570,000 **Euro**

2.1.4 **Informations générales**

Informations complémentaires : Le délai d'exécution des prestations est fixé pour chaque bon de commande. Il tient compte de la nature et de la quantité des prestations à réaliser. Le délai court à compter de la date prescrite par le bon de commande ou, à défaut, à compter de la réception du bon de commande par le titulaire. Les prix du contrat sont unitaires, en application du BPU et sont révisables, à la hausse comme à la baisse, et applicables au service fait (date de livraison des magazines à l'hôtel de ville), avec le dernier indice connu, par application d'une formule. Pour la première année, les prix sont fermes. Les prix sont révisés à partir de la deuxième année d'exécution du contrat, au service fait. Le calcul de la variation des prix est pris en charge par le titulaire (cf CCAP). Avance et acomptes non conditionnés par la fourniture d'une garantie bancaire. En application de l'article L.2112-2 du Code de la commande publique, la Ville de Châtellerault souhaite promouvoir l'emploi et combattre l'exclusion en intégrant une condition d'exécution à caractère social dans le présent accord-cadre. Le volume horaire minimum d'insertion est fixé à 35 heures par période annuelle d'exécution soit 105 heures sur la durée totale maximale de 3 ans, reconductions comprises : cf CCAP. Le contrat comporte également des obligations en matière de protection de l'environnement en tant que conditions d'exécution des prestations : cf CCAP. Tout manquement constaté aux obligations prévues au présent article expose le titulaire à l'application des pénalités prévues au CCAP. Des clauses de réexamen du contrat sont prévues au CCAP. En cas de non-exécution ou mauvaise exécution des prestations prévues au contrat après mise en demeure restée sans effet, ou en cas de décision de résiliation du contrat et si cette décision le mentionne, l'acheteur peut faire procéder par un tiers à l'exécution des prestations, aux frais et risques du titulaire. Notamment, en cas de retard critique mettant en péril la diffusion d'un numéro (par exemple un retard supérieur à 48 heures sur le BAT ou l'impression), la commune se réserve le droit, après simple notification par courriel valant mise en demeure, de faire exécuter l'impression ou le façonnage par un prestataire tiers aux frais et risques du titulaire défaillant (le surcoût éventuel étant retenu sur les sommes dues au titulaire).

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0001

Titre : CONCEPTION, RÉALISATION, IMPRESSION ET LIVRAISON DU MAGAZINE MUNICIPAL ET ENCARTAGE DE L'AGENDA CULTUREL

Description : La Ville de Châtellerault souhaite confier la conception, la réalisation graphique, l'impression et la livraison de son magazine municipal, ainsi que la réalisation d'une version audio numérique. L'agenda culturel séparé, produit par le prestataire qu'elle aura désigné, est destiné à être encarté comme supplément dans le magazine avant la livraison et la distribution des deux supports.

Identifiant interne : 03

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79823000 Services d'impression et de livraison

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79822500 Services de conception graphique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79821000 Services de finition d'imprimés

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79822000 Services de composition

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Ville : CHATELLERAULT

Code postal : 86100

Subdivision pays (NUTS) : Vienne (FRI34)

Pays : France

Informations complémentaires : Montant maximum initial de 190 000 EUR HT par an. Les montants seront similaires pour chaque année de reconduction, soit un montant maximum total sur 3 ans de 570 000 EUR HT. Contrat conclu pour une durée initiale de 1 an, reconductible tacitement deux fois: durée totale de 3 ans à compter date notification.

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 3 **An**

5.1.5 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 570,000 **Euro**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 570,000 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : **oui**

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : prix

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : cf-RC

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : www.marches-securises.fr

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-securises.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 28/12/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 **Jour**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **non**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 10

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL DE POITIERS

Informations relatives aux délais de recours : cf RC

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Ville de Châtellerault (86)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Ville de Châtellerault (86)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Ville de Châtellerault (86)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Châtellerault (86)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL DE POITIERS

Organisation qui traite les offres : Ville de Châtellerault (86)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Châtellerault (86)

Numéro d'enregistrement : 21860066600018

Adresse postale : 78 boulevard de Blossac

Ville : Châtellerault

Code postal : 86100

Subdivision pays (NUTS) : Vienne (FRI34)

Pays : France

Adresse électronique : karen.moraud@grand-chatellerault.fr

Téléphone : +33 549236505

Adresse internet : https://www.marches-securises.fr

Profil de l'acheteur : https://www.marches-securises.fr

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui traite les offres

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

8.1 ORG-0003

Nom officiel : TRIBUNAL DE POITIERS

Numéro d'enregistrement : 17860004500029

Ville : POITIERS

Code postal : 86000

Subdivision pays (NUTS) : Vienne (FRI34)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

Téléphone : +33 549607919

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 58a00f58-8957-4c92-9151-94e9b8dd87c9 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 25/11/2026 à 14:56

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/11/2026